

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Lexique de l'information, par J. Guilhaumou, Entreprise Moderne d'Édition, Paris, 1969, 121 pp.

par Jean-Pierre Beaulieu

Relations industrielles / Industrial Relations, vol. 24, n° 3, 1969, p. 645-646.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/028061ar>

DOI: 10.7202/028061ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

qu'impose l'introduction des systèmes électroniques. Au cours des prochaines années les besoins de main-d'oeuvre diminueront et seront compensés par les ordinateurs qui seront devenus proportionnellement moins dispendieux.

3. — « Tasks, Organization Structures, and Computer Programs », par David Klahr et Harold J. Leavitt (Carnegie Institute of Technology). Les auteurs analysent les relations entre trois variables importantes : les fonctions, les structures de l'organisation et les programmes sortis des ordinateurs. Ils croient qu'une nouvelle vague d'interactions apparaîtra entre les organisations et l'introduction de systèmes électroniques de plus en plus perfectionnés, puisque ces derniers affectent maintenant le partage des responsabilités au niveau des cadres supérieurs.

4. — « Implications of On-Line, Real-Time systems for Managerial Decision-Making », par Donald C. Carroll (MIT). Selon l'auteur l'informatique influence sérieusement la prise de décision qui, elle-même, affecte toute l'organisation. Son argument repose sur trois avantages qu'offre la technologie : la facilité d'accumuler des données de base, la capacité d'analyser ces données au moment de prendre une décision et la possibilité de solutionner les problèmes du couple homme-machine.

5. — « Computers and Profit Centers » par John Dearden (Harvard Un.). L'auteur analyse l'effet de l'informatique sur les entreprises dont la profitabilité repose sur les grandes divisions. Les ordinateurs vont permettre d'obtenir une information plus précise plus rapidement et vont contribuer à déterminer les objectifs de profitabilité. Il semble cependant qu'ils ne faciliteront pas le contrôle des opérations divisionnelles par la haute direction.

6. — « The Total-Systems Concept : Its Implications for Management » par John A. Beckett (Un. of New Hampshire). L'auteur traite de l'administration par l'automatisation. Il en souligne les facteurs d'accélération et insiste sur les préparations complexes à ce mode d'administration. De plus, il analyse la place de l'homme et des machines aux divers niveaux de la pyramide de l'autorité hiérarchique et de conseil.

7. — « Changes in Management Environment and their Effects Upon Value » par Charles R. DeCarlo (IBM). Cette dernière conférence traite des changements possibles d'attitudes chez les dirigeants par suite de l'introduction des ordinateurs. L'auteur souligne la professionnalisation plus poussée de la direction des entreprises, et insiste sur la nécessité d'une formation permanente des cadres.

Pierre BRIEN

Lexique de l'information, par J. Guilhaumou, Entreprise moderne d'édition, Paris, 1969, 121 pp.

A une période où l'informatique fait son entrée dans des domaines de plus en plus variés et nombreux, les personnes intéressées aux relations du travail, spécialement les directeurs de personnel et les directeurs des relations industrielles, ne peuvent demeurer indifférentes à cette technique. Pour eux et pour tous ceux concernés, le **Lexique de l'informatique** peut être un instrument de travail pratique, permettant d'éviter la confusion des termes trop souvent présentés dans bien des discussions et rapports.

Ce n'est pas avec la prétention d'avoir constitué un dictionnaire de tous les mots pouvant être utilisés dans le traitement de l'information que l'auteur présente son ouvrage. Il s'agit plutôt d'un « guide pratique pour l'usage des termes spécifiques de ce domaine d'activité, et des mots courants qui y sont utilisés, dans un sens particulier ». Ce lexique de l'informatique définit au moins cinq cent cinquante termes ce qui lui permet de répondre aux exigences des profanes et aussi de bien des techniciens de cette spécialité. Les principales sources d'information consultées furent les travaux du Comité de vocabulaire de la firme IBM-France, pour laquelle l'auteur travaille, des projets de l'ISO (Organisation internationale de normalisation) et des documents du CCITT (Comité consultatif international télégraphique et téléphonique). D'autres documents de langue anglaise furent également utilisés tels que l'american Standard Vocabulary for information Processing publié par l'USAST (United States American Standard Institute) et le Vocabulary of Information Processing de l'IFTP-ICC. Ceci explique d'ailleurs que certains termes

soient présentés en anglais, souvent avec l'équivalent français ou encore avec des essais de traduction non consacrée par l'usage. Certaines définitions n'en sont pas et ne constituent en fait qu'une traduction du terme anglais, ainsi : Operating System (système d'exploitation) (Il faut alors se référer au mot français pour avoir une définition complète. La méthode nous semble impropre). Par contre les explications complémentaires et les exemples reliés à d'autres définitions en facilitent la compréhension et parfois même la conceptualisation.

Enfin l'auteur souligne qu'il n'a pas cherché à fixer une terminologie définitive à l'informatique mais plutôt qu'il a voulu présenter cette terminologie dans son emploi le plus répandu. Il reconnaît la nouveauté de cette technique et croit que son expansion et son évolution nécessaires font que les termes de l'informatique doivent avant tout être présentés dynamiquement en rapport avec l'usage.

Jean-Pierre BEAULIEU.

Essays in Money and Banking (in honour of R.S. Sayers), by C.R. Whittlesey and S.G. Wilson, Oxford University Press, 1968, 327 pages.

Réunis pour rendre hommage à cet historien financier anglais que fut Richard Sydney Sayers, les essais qui constituent ce volume sont enchassés dans un contexte qui fait fréquemment appel à l'histoire monétaire et bancaire. Les 13 titres qui divisent « Essays in Money and Banking » sont dus à la plume d'autant de professeurs ou experts sur la question financière qui attirent notre attention sur des mécanismes monétaires ou bancaires propres à l'Angleterre, aux Etats-Unis, au Canada ou d'intérêt international. La plupart des essais de nature historique seront lus avec facilité et grand intérêt par les non-initiés. Les sujets d'intérêt plus spécifiquement contemporains et nationaux exigeront pour ce même lecteur certains préalables techniques. Cédons plutôt la parole aux titres de ces différents essais : ils sont pour la plupart très éloquentes.

1. — « **Bank Rate, Money Rates and the Treasury Bill Rate** ». (R.T.G. Al-

ford) C'est une investigation de nature technique pour connaître le type de canaux utilisés par la Banque d'Angleterre en vue d'influencer le taux des bons du Trésor. Des doutes sont soulevés sur l'efficacité de l'emprunt au taux bancaire comme facteur d'influence sur le taux de ces bons du Trésor, même s'il y a des changements au taux monétaire moyen : il n'y aurait pas de tendance à l'évolution parallèle du taux monétaire moyen et du taux des bons du Trésor. Reste une interrogation à savoir si la Banque d'Angleterre a un contrôle sur le taux de ces bons du Trésor.

2. — « **Rules of the Game of International Adjustment** », (Arthur J. Bloomfield) Discussion sur le problème de la balance des paiements internationaux partiellement historique (l'Étalon-Or, l'attitude du Fond Monétaire International à son égard). C'est une argumentation en faveur de consultations ouvertes et continues entre les nations industrielles pour diagnostiquer la nature des déséquilibres de paiement de façon à atteindre le consensus nécessaire à l'établissement d'une règle régnant la rapidité et la graduation de l'accentuation de ces déséquilibres.

3. — « **Some Issues in Federal Reserve Discount Policy** », (Lester V. Chandler) Cette politique d'escompte est un moyen de contrôler les réserves et les liquidités du système bancaire dans son ensemble. Elle est aussi un moyen pour fournir la liquidité aux banques individuelles et aux groupes de banques qui composent le système. L'auteur étudie l'utilisation régressive qui est faite de ce système de réserve fédéral américain et essaie d'en établir les causes.

4. — « **The Transfer Problem : Formal Elegance or Historical Realism** » (Frank M. Fetter). Le problème des paiements de transfert dans le contexte des paiements internationaux : recherche d'une théorie s'y intéressant dans l'histoire économique internationale; le cas des Etats-Unis de l'après-guerre.

5. — « **Regularities and Irregularities in Monetary Economics** » (Laurence Harris) A partir d'une déclaration de Pigou faite en 1917 affirmant que les experts de toutes les écoles s'accordent substantiellement sur les facteurs qui influencent la demande et l'offre de mon-